

Scénarios 2050 : l'étude de RTE appelle une réaction d'ampleur des pouvoirs publics

RTE a publié le 25 octobre son étude actualisée Futurs énergétiques qui propose six scénarios sur le système électrique à horizon 2050, allant d'une hypothèse 100% EnR à celle d'un mix électrique composé à 50% de nucléaire. Si le Président de la République y voit le moyen de relancer la construction de réacteurs nucléaires, l'un des principaux enseignements de cette étude n'en reste pas moins que l'atteinte de la neutralité carbone à un coût maîtrisé réside dans la complémentarité entre les différentes sources de production d'électricité décarbonées. Ainsi, quel que soit le scénario considéré, l'étude démontre l'impérieuse nécessité de disposer d'un socle ENR robuste (50% ou plus), incluant *a minima* 70 GW de solaire, 43 GW d'éolien terrestre et 22 GW d'éolien en mer.

L'étude met également en exergue la nécessaire diminution de la consommation d'énergie et l'accroissement de la consommation d'électricité (645 TWh), avec un accroissement marqué de cette dernière en cas de réindustrialisation profonde du pays (752 TW).

La pénétration croissante des énergies renouvelables intermittentes dans le mix électrique impliquera un développement accru du pilotage de la consommation ainsi qu'un recours important à des outils de flexibilité : interconnexions, STEP (station de transfert d'énergie par pompage), flexibilités de consommation (effacement), *vehicule-to-grid*, stockages d'hydrogène flexibles...

Alors que le gisement des capacités d'effacement électrique ne s'élève aujourd'hui qu'à 3 GW, que la programmation pluriannuelle de l'énergie a fixé des objectifs de développement de 6,5 GW en 2028, l'étude RTE évalue à 22 GW la puissance moyenne effaçable ou modulable nécessaire d'ici 2050.

Le rapport met aussi en lumière les perspectives afférentes au développement de l'autoconsommation solaire. Fort du constat de la volonté des consommateurs de se réapproprier leur approvisionnement énergétique en privilégiant des circuits locaux, RTE évalue dans son premier scénario un potentiel de 8 millions de maisons individuelles – soit une sur deux – en autoconsommation à horizon 2050, contre seulement 134 000 sites actuellement !

Au regard de l'ampleur des efforts à fournir en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050, tant en termes de développement des ENR que de solutions de flexibilité, le rapport de RTE appelle une réaction forte des pouvoirs publics, indépendamment du scénario retenu.

C'est pourquoi LUCIOLE formule plusieurs propositions dont la mise en œuvre serait de nature à enclencher une approche renouvelée de la consommation d'énergie :

➤ **Développement de l'autoconsommation solaire**

- ⇒ Aligner le taux de TVA de l'autoconsommation sur le taux réduit de 5,5% pour les travaux de rénovation d'un logement
- ⇒ Ouvrir le dispositif d'éco-PTZ aux installations d'autoconsommation
- ⇒ Réévaluer la prime à l'investissement et la verser en une seule fois
- ⇒ Lever les freins administratifs

➤ **Développement de la flexibilité**

- ⇒ Intégrer la recherche de gisements de flexibilité dans les audits énergétiques obligatoires auxquels sont soumises les entreprises de plus de 250 salariés, comme l'avait proposé la DGEC en juin 2020
- ⇒ Relever progressivement le plafond de rémunération des effacements de consommation, actuellement fixé à 60 000 €/MW, de manière à dégager plusieurs GW de capacités supplémentaires dans les secteurs tertiaires et industriels : l'ADEME a démontré dans son étude de 2017 concernant les gisements de flexibilité la corrélation directe entre l'atteinte des gisements et les niveaux de rémunération (3,6 GW payés au-delà de 100k€/MW)
- ⇒ Revoir les mécanismes de pénalités en cas d'indisponibilité des capacités de flexibilité, qui sont aujourd'hui dissuasives et disproportionnées
- ⇒ Mettre en œuvre un cadre réglementaire technologiquement neutre concernant la flexibilité à la hausse, ce sujet n'étant pour l'instant abordé que par le prisme du stockage d'énergie.

Luciole - l'Union pour une Consommation Intelligente, Optimisée de l'Energie – est un collectif de 18 PME innovantes et indépendantes souhaitant impliquer le consommateur dans la gestion optimisée de sa consommation, grâce notamment aux données et aux outils digitaux.

Contact presse : Atlas Public Affairs – 01.75.42.95.94